



PROGRAMME DE BOURSES POUR DE COURTS SÉJOURS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC À L'INTENTION DES ÉLÈVES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

GUIDE POUR LE DÉPÔT D'UN PROJET

Programme financé par le
ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Éducation internationale met à votre disposition ce guide afin de vous aider à présenter votre projet dans le cadre du *Programme de bourses pour de courts séjours à l'extérieur du Québec à l'intention des élèves de la formation professionnelle*. Nous vous invitons à en prendre connaissance afin de savoir comment constituer votre dossier.

Table des matières

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
1.1. Présentation d'Éducation internationale	3
1.2. Mission d'Éducation internationale	3
1.3. Objectif du programme de bourses	3
1.4. Financement du programme	4
1.5. Clientèle visée	4
1.6. Montant de la bourse	4
1.7. Conditions d'admissibilité	4
1.8. Assurances	5
2. DESCRIPTION ET CONSEILS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DU DOSSIER DE DÉPÔT DU PROJET	5
2.1. Date de la réalisation du projet	6
2.2. Région du monde visée par le projet	6
2.3. Renseignements sur les participants	6
2.4. Description du projet	6
2.5. Description des objectifs professionnels ou de formation	6
2.6. Développement des compétences dans le cadre du programme de formation	6
2.7. Expérience de l'accompagnateur ou de l'accompagnatrice à l'extérieur du Québec	7
2.8. Lien du stage avec le plan d'action de l'établissement	7
2.9. Portrait des activités de préparation pédagogiques	7
2.10. Portrait des activités de préparation interculturelles	7
2.11. Portrait des activités de préparation relatives à la logistique du séjour	7
3. DESCRIPTION ET CONSEILS POUR COMPLÉTER LES ANNEXES	7
3.1. Annexe 1 : Programme de séjour	8
3.2. Annexe 2 : Grille budgétaire	8
4. DÉPÔT D'UN PROJET ET SÉLECTION	8
4.1. Date de dépôt	8
4.2. Envoi du dossier	8
4.3. Critères d'évaluation et de sélection des projets	9
4.4. Réponse du comité de sélection	10
5. RAPPORT D'UTILISATION DE LA SUBVENTION	10
6. COORDONNÉES UTILES	11
7. AIDE-MÉMOIRE	12
7.1. Tableau des critères d'admissibilité	12
7.2. Tableau des critères d'évaluation	13

1. Informations générales

1.1. *Présentation d'Éducation internationale*

Créée en 2001, Éducation internationale est une coopérative de services de développement et d'échanges en éducation. En créant notre coopérative, les commissions scolaires et les organismes du milieu de l'éducation du Québec se sont dotés d'un guichet unique pour ouvrir le réseau scolaire québécois vers l'international et pour aider leurs élèves à devenir des citoyens du monde.

Les services de notre coopérative sont orientés sur les quatre axes de la stratégie d'internationalisation du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec :

- Intégrer une dimension internationale dans le contenu des programmes
- Accroître et faciliter la mobilité des personnes et des connaissances
- Exporter le savoir-faire québécois
- Assurer une représentation sur la scène internationale

Éducation internationale contribue à sensibiliser les élèves québécois à la réalité internationale et soutient les activités à caractère international de ses membres. Il s'agit entre autres d'échanges entre élèves, d'échanges entre enseignants, de jumelages d'écoles, de recrutement et de scolarisation d'élèves étrangers, de production de guides, de formations, de financement de missions de développement, d'exportation du savoir-faire et de représentation sur la scène internationale.

Pour tous les partenaires, collaborer avec Éducation internationale, c'est bénéficier des 150 ans d'expertise de nos membres et avoir accès au plus grand regroupement de professionnels du milieu de l'éducation au Québec.

1.2 *Mission d'Éducation internationale*

Offrir et coordonner des services de qualité permettant de réunir, d'appuyer et de représenter ses membres dans leurs activités d'internationalisation de l'éducation.

1.3 *Objectif du programme de bourses*

Le *Programme de bourses pour de courts séjours à l'extérieur du Québec à l'intention des élèves de la formation professionnelle* vise à appuyer les commissions scolaires dans l'atteinte de leur objectif d'internationalisation de l'éducation en incitant les Québécoises et les Québécois à compléter une partie de leur formation professionnelle à l'extérieur du Québec, grâce à un soutien financier d'appoint approprié, en vue de développer leurs compétences et leurs habiletés à réussir dans un contexte international.

1.4. Financement du programme

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a mandaté Éducation internationale pour effectuer la gestion de ce programme. Le budget annuel de ce programme est de trois cent cinquante mille dollars.

1.5. Clientèle visée

Ce programme s'adresse uniquement aux élèves québécois qui souhaitent compléter une partie de leur formation professionnelle à temps plein à l'extérieur du Québec grâce à un séjour à l'extérieur du Québec d'au moins deux semaines et d'au plus trois mois.

1.6. Montant de la bourse

La bourse est constituée d'une allocation de base de cinq cents dollars (500 \$), à laquelle s'ajoute une allocation de séjour de deux cent cinquante dollars (250 \$) par semaine, jusqu'à concurrence de deux mille dollars (2 000 \$).

- 2 semaines : 1000 \$ maximum
- 3 semaines : 1250 \$ maximum
- 4 semaines: 1500 \$ maximum
- 5 semaines : 1750 \$ maximum
- 6 semaines et plus : 2000 \$ maximum

La totalité des bourses ne devra pas dépasser 90 % du coût total du stage. Éducation internationale peut choisir d'allouer des montants inférieurs à ces maxima.

Dans le cas de séjours de groupes de six élèves et plus, les frais d'une accompagnatrice ou d'un accompagnateur pourront être couverts selon les mêmes barèmes que ceux utilisés pour les bourses allouées aux élèves. Pour un groupe de 12 élèves et plus, deux accompagnatrices ou accompagnateurs seront permis aux mêmes barèmes.

1.7. Conditions d'admissibilité

Vous devez vous assurer de l'admissibilité de votre projet avant de soumettre une demande de subvention dans le cadre du *Programme de bourses pour de courts séjours à l'extérieur du Québec à l'intention des élèves de la formation professionnelle.*

- Le dossier doit être complet et signé, incluant le formulaire de demande de subvention et les annexes.

- Le séjour doit être d'une durée d'au moins deux semaines (**dont au moins 10 jours ouvrables de stage**) et d'au plus trois mois.
- Les stages devront être complétés au plus tard le 31 août.
- Les projets avec une autre province ou un territoire du Canada sont admissibles au même titre que les projets internationaux.
- Une commission scolaire peut soumettre plus d'un projet dans le cadre de ce programme.
- Un minimum de trois élèves et un maximum de 15 élèves sont admissibles à un financement par projet déposé. Même si le projet concerne plus de 15 élèves, seulement 15 élèves et deux accompagnateurs pourront recevoir une bourse.
- Seuls les élèves inscrits à temps plein dans un programme menant à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP sont admissibles à une bourse.
- Au moins la moitié des unités du programme d'études doivent au préalable avoir été complétées au Québec pour obtenir une bourse. La formation acquise à l'extérieur du Québec devra mener à l'obtention d'un nombre d'unités dans le programme en cours à l'établissement d'attache, équivalant à une formation à temps plein.
- Les dossiers pourront être retenus dans la mesure où ils incluent une garantie que les activités complétées à l'extérieur du Québec seront acceptées comme équivalence aux fins d'obtention du diplôme postulé.
- La contribution minimale de l'établissement et/ou des élèves doit être d'au moins 10 % du budget total du projet.

Afin de vous aider à valider votre admissibilité et à identifier les documents essentiels au dépôt d'une demande, une grille intitulée *Tableau des critères d'admissibilité* est mise à votre disposition dans la section 7.1.

1.8. Assurances

Chaque personne participant au projet doit **souscrire à une assurance responsabilité civile et médicale** internationale qui la couvre et couvre les actes professionnels et privés pratiqués dans le pays à l'étranger ou dans une autre province ou territoire canadien.

2. Description et conseils pour remplir le formulaire du dossier de dépôt du projet

Le formulaire de demande de subvention se trouve sur le site internet d'Éducation internationale. Il doit obligatoirement être signé par la direction générale de la commission scolaire et par la direction du centre de formation qui s'engagent à assurer le suivi du stage dès l'acceptation de la demande jusqu'à la remise du rapport final. Le nom, le titre et les coordonnées, incluant l'adresse postale complète, l'adresse courriel, les

numéros de téléphone et de télécopieur, de la personne responsable doivent être indiqués sur le formulaire. Il en va de même pour les coordonnées du ou des partenaires hors du Québec.

Vous devez vous assurer de ne pas dépasser les limites de rédaction fixées et de répondre à toutes les questions du formulaire. Un oubli, même involontaire, entraînera automatiquement un rejet de la demande.

Les éléments suivants pourront vous aider à soumettre une proposition gagnante.

2.1 Date de la réalisation du projet

La demande de subvention doit parvenir à Éducation internationale avant le début de la réalisation du stage. Aucune subvention ne sera accordée rétroactivement. Le stage devra être effectué au plus tard le 31 août.

2.2 Région du monde visée par le projet

Vous ne devez cocher qu'une seule case.

2.3 Renseignements sur les participants

Le nom des élèves, leur code permanent, le nombre de crédits qui seront complétés à l'extérieur du Québec ainsi que le nom de l'accompagnateur ou de l'accompagnatrice doivent être indiqués dans cette section.

2.4 Description du projet

C'est la synthèse du projet. Décrivez brièvement les activités professionnelles que vous comptez réaliser, les différentes tâches relatives au mandat du projet. Expliquez leur caractère novateur. Présentez le ou les partenaire(s) hors du Québec.

2.5 Description des objectifs professionnels ou de formation

Votre projet de stage doit démontrer en quoi il est utile, voire même essentiel au développement des compétences académiques, professionnelles et personnelles des élèves. Vous devez décrire les objectifs de développement professionnel pour les participants (connaissances, habiletés, réseau, etc.) et les compétences précises du programme d'études des élèves qui seront développées dans le cadre du stage et comment elles le seront. Justifiez la pertinence de ce stage à l'extérieur du Québec en lien avec le profil d'études des candidats. Évitez de copier des extraits de documents institutionnels.

2.6 Développement des compétences dans le cadre du programme de formation

Vous devez expliquer comment vous comptez vous assurer que les compétences, devant être normalement développées au Québec, le seront de la même manière à l'extérieur de la province (journal de bord, suivi par la personne responsable, etc.).

2.7 Expérience de l'accompagnateur ou de l'accompagnatrice à l'extérieur du Québec

Votre projet doit démontrer que la personne responsable possède les qualifications et l'expertise nécessaires à la réalisation du stage. Vous pouvez énumérer les missions, les expériences de travail et la formation académique réalisées à l'extérieur du Québec, ainsi que l'expérience dans l'encadrement de stages.

2.8 Lien du stage avec le plan d'action de l'établissement

Dans cette section, vous devez expliquer comment votre projet s'inscrit dans le plan d'action de votre établissement en matière d'internationalisation de l'éducation. Identifiez également les retombées prévues grâce à la réalisation du projet. En d'autres termes, décrivez quels seront les avantages retirés de cette expérience tant pour les élèves que pour l'établissement scolaire

2.9 Portrait des activités de préparation pédagogiques

Indiquez quels sont les cours, les ateliers et les formations prédépart qui ont été mis en place par votre établissement et qui aideront les élèves à acquérir des compétences au plan technique. Énumérer le titre des cours, ateliers et formations suivis en quantifiant, si possible, le nombre d'heures effectuées. Vous pouvez également spécifier les manuels utilisés qui ont permis ou permettront aux élèves de développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation du stage.

2.10 Portrait des activités de préparation interculturelles

Décrivez tous les cours, les ateliers et les formations que les élèves ont suivis ou devront suivre afin de les aider à favoriser les échanges interculturels et l'adaptation dans le pays d'accueil. Quantifiez, si possible, le nombre d'heures effectuées. Si le stage s'effectue dans une autre langue que celle utilisée habituellement, merci d'expliquer les exigences liées à la réussite du projet.

2.11 Portrait des activités de préparation relatives à la logistique du séjour

Identifiez quelles sont les démarches que vous avez entreprises ou que vous désirez entreprendre concernant la logistique du voyage (hébergement, demande de visa, transport, etc.). Spécifiez quelles sont les recherches à effectuer ou qui ont été effectuées dans le cadre du projet.

3. Description et conseils pour compléter les annexes

Les annexes suivantes doivent être envoyées par courrier électronique en même temps que le formulaire de demande de subvention.

3.1. Annexe 1 : Programme de séjour

Il s'agit tout simplement d'identifier les activités que vous réaliserez et les personnes que vous rencontrerez dans le cadre du stage. Le programme de séjour proposé dans le formulaire en annexe I comprend un calendrier de travail, une description des activités de stage des élèves de manière concrète et précise et des compétences développées par ces activités. Cette annexe permet de démontrer la rigueur avec laquelle vous avez planifié votre stage tout en reflétant, par le fait même, votre motivation à réaliser votre projet à l'extérieur du Québec.

3.2. Annexe 2 : Grille budgétaire

L'utilisation de la grille budgétaire sur Excel fournie par Éducation internationale sur son site Internet est obligatoire et doit être complétée à l'ordinateur en dollars canadiens. Les données saisies représentent le devis des dépenses que vous prévoyez déboursier avant, pendant et après le séjour tels le transport, les frais de séjour, les assurances, les formations prédépart, les communications et les formations bilan au retour. Les sources de revenus que vous comptez recevoir provenant de la contribution des élèves, de l'établissement scolaire, d'Éducation internationale ou des collectes de fonds doivent également être indiquées dans la grille. **Assurez-vous que le solde de votre budget soit de 0 \$.**

Une seule feuille de la grille budgétaire est nécessaire pour l'ensemble des participants du projet.

4. Dépôt d'un projet et sélection

4.1. Date de dépôt

La date limite pour déposer les projets dans le cadre de ce programme est indiquée sur le formulaire de demande de subvention. Les demandes reçues après cette date ne seront pas considérées.

4.2. Envoi du dossier

Les documents dûment signés doivent être transmis à Éducation internationale selon les modalités précisées sur le formulaire de demande de subvention, à l'adresse électronique qui y est indiquée. Les dossiers doivent être envoyés au plus tard à la date limite de dépôt d'une demande.

Un accusé de réception vous sera envoyé pour chaque projet soumis. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, prière d'en informer le plus rapidement possible la responsable du programme.

Tout dossier incomplet ou non conforme aux critères d'admissibilité sera refusé. Veuillez donc vous assurer que vous êtes éligibles et que votre dossier est complet avant de l'envoyer.

Seulement les documents demandés seront analysés.

4.3 Critères d'évaluation et de sélection des projets

Toutes les demandes de subvention seront évaluées avec un système de pointage réparti selon les critères suivants :

- **La description du projet**
 - qualité de la présentation des partenaires;
 - choix et clarté de présentation des activités professionnelles dans le cadre du stage;
 - caractère novateur du projet.
- **La description des objectifs professionnels ou de formation**
 - clarté et réalisme des objectifs;
 - lien avec le cheminement académique et professionnel de l'élève/pertinence du stage;
 - qualité de la description des compétences, des habiletés et les aptitudes qui seront développées dans le cadre du projet.
- **L'expérience de l'accompagnateur hors du Québec**
 - qualité de la présentation de la formation et de l'expérience à l'extérieur du Québec;
 - pertinence de la personne choisie;
 - expérience dans l'encadrement de stages.
- **Le lien du stage avec le plan d'action de l'établissement**
 - degré de connaissance du plan d'action et pertinence du projet en lien avec celui-ci;
 - portée prévues des retombées sur l'élève, l'établissement scolaire et le Québec.
- **Le développement des compétences dans le cadre du programme de formation**
 - explication des moyens utilisés pour parvenir à développer à l'extérieur du Québec les mêmes compétences acquises normalement au Québec.
- **Le portrait des activités préparatoires pédagogiques**
 - qualité de la description des formations, cours ou ateliers de préparation pédagogiques, linguistiques au besoin et interculturels;

- qualité des recherches effectuées ou des démarches entreprises en lien avec la logistique;
- structure du programme prédépart.
- **La présentation du programme de séjour**
 - clarté du programme de séjour;
 - énumération des activités de stage et des compétences développées
 - présentation du calendrier de travail;
 - distinction entre les activités théoriques et pratiques.
- **La planification budgétaire**
 - équilibre et planification du budget;
 - précision et réalisme;
 - respect et conformité avec le montant demandé.

Vous trouverez dans la section 7.2 un tableau clarifiant le nombre de points attribués par critère d'évaluation.

4.4. Réponse du comité de sélection

En cours d'étude des projets, les membres du comité d'évaluation, incluant la personne responsable du programme à Éducation internationale, ne sont pas autorisés à divulguer de l'information sur l'état de votre demande de subvention. **Vous recevrez une confirmation par écrit de l'acceptation ou du rejet de votre demande, environ six semaines après la date limite de dépôt.**

5. Rapport d'utilisation de la subvention

Un rapport d'utilisation de la subvention dûment signé devra être envoyé à Éducation internationale jusqu'à **60 jours** suivant la réalisation du projet de stage, à l'exception des projets se terminant après le 31 juillet qui auront pour **date butoir le 30 septembre**. Le formulaire du rapport d'utilisation de la subvention se trouve sur le site Internet d'Éducation internationale à l'adresse suivante : <http://www.education-internationale.com/echange-international/subventions-et-bourses/bourses-de-courts-sejours-deleves-a-letranger-en-formation-professionnelle/>.

Le rapport final devra être accompagné de **deux annexes**, soit la grille budgétaire, reflétant les dépenses et les revenus réels encourus durant le stage, et le programme de séjour effectué. L'envoi de factures et de pièces justificatives n'est pas nécessaire avec la remise du rapport. Toutefois, il est recommandé de garder l'original de toutes vos factures dans vos archives pour une période de sept ans au cas où de plus amples informations sur vos dépenses vous seraient demandées.

Vous recevrez un accusé de réception dans les jours qui suivront votre envoi. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, veuillez communiquer le plus rapidement possible avec la personne responsable du programme.

6. Coordonnées utiles

Pour de plus amples renseignements concernant le *Programme de bourses pour de courts séjours à l'extérieur du Québec à l'intention des élèves de la formation professionnelle*, veuillez consulter le site internet d'Éducation internationale au <http://www.education-internationale.com/echange-international/subventions-et-bourses/> ou communiquer avec Esther Côté à l'adresse suivante : bourses@education-internationale.com.

7. Aide-mémoire

7.1. Tableau des critères d'admissibilité

Utilisez cette grille afin vous assurer de l'admissibilité de votre projet et pour vérifier si votre demande est complète avant de nous l'envoyer.

Chaque partie du formulaire de demande de subvention est remplie.	
Le formulaire de demande de subvention signé.	
L'assurance médicale et responsabilité civile est contractée pour chaque participant (e).	
La grille budgétaire est équilibrée, avec un solde de 0 \$.	
Le programme de séjour est détaillé.	
Le séjour est d'une durée d'au moins deux semaines (dont au moins 10 jours ouvrables de stage) et d'au plus trois mois.	
Le stage est complété au plus tard le 31 août.	
Le stage comporte un minimum de trois élèves et un maximum de 15 élèves admissibles au financement.	
La contribution minimale de l'établissement et/ou des élèves est de 10 % du budget total du projet.	
Le stage est crédité.	
Les élèves sont inscrits à temps plein dans un programme de formation professionnelle reconnu par leur établissement scolaire.	
La moitié des unités du programme d'études ont préalablement été complétées au Québec.	

7.2. Tableau des critères d'évaluation

Fiche d'analyse

Éléments évalués	Points accordés
Description du projet	.../20
Objectifs professionnels ou de formation	.../30
Développement des compétences dans le cadre du programme de formation	.../10
Expérience de l'accompagnateur	.../5
Lien avec le plan d'action et retombées pour l'établissement	.../5
Activités préparatoires	.../20
Programme de séjour	.../5
Grille budgétaire	.../5
Total des points	.../100